

Montréal, le 30 septembre 2026

Plus de 1,5 million de personnes encore trop souvent absentes des priorités

En juin dernier, à l'approche des élections québécoises, nos organisations lançaient un appel urgent aux formations politiques : il est grand temps que les personnes en situation de handicap occupent enfin la place qui leur revient dans les priorités du futur gouvernement.

Nous demandions des engagements clairs, structurants et mesurables en matière de logement, d'emploi, de revenu, de santé et de services sociaux, d'éducation et de transport.

La campagne électorale tire maintenant à sa fin. Pourtant, malgré certains engagements, les enjeux propres aux personnes en situation de handicap demeurent encore largement absents. Ils sont aussi parfois intégrés à des mesures générales qui ne tiennent pas suffisamment compte de leurs réalités.

Cette absence répétée est une manifestation incontestable du capacitisme systémique qui persiste au fil des gouvernements.

Le capacitisme systémique se manifeste lorsque les institutions et les décisions publiques sont pensées d'abord en fonction des personnes sans incapacité, tandis que les réalités des personnes en situation de handicap sont considérées après coup, traitées à la marge ou tout simplement oubliées. Les conséquences sont bien réelles pour plus de 1,5 million de personnes au Québec.

Le handicap toujours peu présent dans les engagements

Les analyses réalisées pendant cette campagne par plusieurs organisations dressent des constats préoccupants.

Des enjeux pourtant essentiels à l'exercice de la citoyenneté reçoivent encore trop peu d'attention. Le transport adapté demeure largement absent des engagements. Les mesures visant l'emploi des personnes en situation de handicap sont insuffisantes. Les besoins spécifiques en matière d'habitation, de soutien à domicile et de services sociaux demeurent trop peu considérés.

Pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, par exemple, l'analyse des engagements électoraux ne recense aucun engagement en matière d'employabilité.

La rupture de services à 21 ans demeure sans réponse et les services permettant d'exercer un rôle social actif sont également absents des plateformes analysées.

Ces enjeux touchent directement la vie quotidienne et la participation sociale et économique des personnes concernées.

Quand la participation sociale recule

Des avancées importantes ont été réalisées au fil des décennies. Les personnes en situation de handicap ont démontré leur potentiel, leurs compétences et leur volonté de contribuer pleinement à la société. Elles veulent continuer d'avancer, pas revenir en arrière.

Participer pleinement, c'est pouvoir étudier, travailler, se déplacer, choisir son milieu de vie, contribuer à sa collectivité et avoir accès aux services nécessaires pour exercer son autonomie.

Pourtant, les obstacles persistent...

Le manque de transport adapté, les délais d'accès aux services, les bris et les coupes de services, l'insuffisance des mesures d'accompagnement vers l'emploi ou encore le manque de logements accessibles, adaptés et abordables limitent concrètement les possibilités de participer à part entière.

Pour des milliers de personnes, la fin du parcours scolaire signifie la perte de services et d'activités qui structuraient leur quotidien, sans qu'une véritable possibilité d'emploi, de formation ou de participation sociale prenne le relais.

Le Québec s'est doté, au fil des années, de politiques et d'engagements qui reconnaissent leurs droits et leur pleine participation sociale. Le défi est maintenant de faire en sorte que les principes inscrits dans nos politiques se traduisent concrètement dans les services, les pratiques et les décisions qui touchent la vie quotidienne des personnes.

Une société inclusive devrait permettre d'aller plus loin, et non d'obliger les personnes à se battre constamment pour préserver les acquis et exercer des droits qui leur sont déjà reconnus.

Nous serons là pour le rappeler

Les personnes en situation de handicap ne réclament pas de privilège. Elles demandent l'équité. Elles demandent d'être considérées dès le départ dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Comme organisations qui les représentent et défendent leurs droits, nous continuerons d'interpeller les décideurs, de documenter les obstacles et de proposer des solutions tout en faisant entendre la voix des personnes concernées.

Le Québec ne peut bâtir une société réellement inclusive sans reconnaître la valeur, les talents, les aspirations et la contribution des personnes en situation de handicap. Pendant cette campagne comme après l'élection, nous continuerons de le rappeler.

Cosignataires :

Isabelle Tremblay, directrice générale, Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH)

Paul-Claude Bérubé, directeur général, Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

Philippe De Carufel, directeur général, Réseau communautaire en santé mentale (COSME)

Lili Plourde, directrice générale, Fédération québécoise de l'autisme (FQA)

Amélie Duranleau, directrice générale, Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)